

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONDITIONS DE RÉSERVATION

- **Les réservations se font par téléphone, par correspondance ou par internet sur le site www.campingcrinblanc.fr. En procédant à une réservation, le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et en accepte définitivement et sans réserve les termes et conditions qui y sont définis.**
- **Les plans et photos des hébergements sont donnés à titre illustratif et sont non contractuels.** La disposition et les caractéristiques des pièces peuvent varier d'un modèle à l'autre. Il convient de se référer au descriptif écrit de l'aménagement disponible sur le site www.campingcrinblanc.fr afin de connaître la composition exacte de chaque hébergement.
- **La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping,** après réception de l'acompte et après acceptation des conditions générales de vente et du règlement intérieur du camping lors de la réservation en ligne. Les réservations ne lient le camping Crin Blanc que si le camping les a acceptées, ce que le camping est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Le camping Crin Blanc propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le camping se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.
- **Le contrat est nominatif et ne pourra être cédé.** Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping.
- **Toute demande de réservation non accompagnée de versement, ou vice versa, ne saurait assurer cette réservation. En cas de non-paiement de l'acompte à la réservation dans les quatre jours à compter de la demande de réservation, ou du solde au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour par le client, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation et de proposer l'hébergement à la location.** Dans le cas où le solde n'est pas réglé 30 jours avant l'arrivée, le camping pourra considérer qu'il s'agit d'une annulation de séjour et appliquer les conditions d'annulation de séjour.
- **L'occupation de chaque locatif et des cabanes bivouac est soumise à une capacité maximale d'accueil qui ne peut en aucun cas être dépassée.** Il ne sera accepté que 8 personnes pour une location de 8 personnes, 6 personnes pour une location de 6 personnes et 4 pour une location de 4 personnes ; etc... (y compris les enfants en bas âge). Un bébé, même s'il n'occupe pas un lit du locatif compte comme personne occupant le logement.
- **Les emplacements de camping sont également soumis à une capacité maximale d'occupation : 8 personnes. Cette capacité ne saurait en aucun cas être dépassée.**
- **Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux,** ou fournir au camping une autorisation parentale, dans quel cas les mineurs hébergés demeurent sous la responsabilité de leur tuteur légal.
- **Un seul véhicule par emplacement est inclus dans le forfait de réservation.** La présence d'un deuxième véhicule (pour les locatifs uniquement) peut être envisagée avec accord du gérant, et une redevance liée à la présence de ce deuxième véhicule sera à verser.
- **Les chiens de moins de 30 kg, tenus en laisse, sont acceptés moyennant une redevance payable lors de la réservation.** Un seul animal de petite taille est toléré par locatif. Les chiens catégorisés ne sont pas acceptés.
- **Réservation de groupe :** Toute réservation de plus de 3 hébergements par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates de séjour est considérée comme une réservation de groupe. **Elles doivent donc faire l'objet d'une demande par écrit au préalable à contact@campingcrinblanc.com précisant clairement la motivation du séjour à la direction qui se réserve le droit d'accepter ou non la demande de réservation.** Le camping Crin Blanc propose des séjours à vocation familiale, et les séjours de groupe ne doivent en aucun cas perturber la sérénité du camping. Des conditions spéciales peuvent notamment être imposées concernant l'accompagnement ainsi que l'emplacement des hébergements les uns par rapport aux autres, ou la contraction obligatoire de l'option « ménage final ».
- **Toute déclaration inexacte, toute modification pouvant entraîner une variation du montant du séjour, rendent le contrat caduc,** sauf accord du gestionnaire.

Les dates d'ouverture du camping et des locatifs sont du samedi 03 avril 2027 à 16h au dimanche 26 septembre 2027 à 12h.

CONDITIONS DE PAIEMENT

- **Le montant du séjour est calculé d'après le tarif établi pour la saison.**
- **Le solde du séjour devra être réglé un mois avant la date d'arrivée**, faute de quoi la réservation sera annulée et les sommes conservées par le camping. Toute réservation survenant moins d'un mois avant la date d'arrivée entraîne le paiement intégral qui doit être effectué au moment de la réservation au camping Crin Blanc (CB/virement bancaire uniquement).
- **Moyens de paiement** : pour régler vos réservations, le camping Crin Blanc vous propose plusieurs modes de règlements :
 - Par carte bancaire, ce paiement est totalement sécurisé, il est disponible pour toutes réservations sur notre site internet (Visa, Mastercard, ...)
 - Par virement bancaire sur le compte du camping :

BNP PARIBAS ARLES
IBAN : FR7630004019790001003721422
BIC : BNPAFRPPXXX
 - Par Chèques-Vacances : par envoi en lettre recommandée à l'adresse suivante :

Camping Crin Blanc
706 route départementale 37
Petite route du Vaccarès
Saliers
13123 ALBARON /ARLES

Pour le solde, le paiement par chèques-Vacances doit être réceptionné 30 jours avant la date de début de votre séjour (cachet de la poste faisant foi).
 - Par Chèque-Vacances Connect en suivant les indications depuis notre site internet.
 - Par espèces : le règlement par espèces est possible uniquement avec accord de la direction du camping. Une empreinte de carte bancaire du montant souhaitant être réglé en espèces devra être réalisée en contrepartie.
 - Les chèques bancaires ne sont pas acceptés.
- Dès réception de votre paiement, vous recevrez un email de confirmation.

TARIFS

- **Le camping se réserve le droit d'ajuster ses tarifs** dans le cas d'un changement du taux des taxes de séjours ou de la TVA. Les tarifs pratiqués par le camping sont soumis à une grille dynamique et subissent donc des variations au cours de la saison.
- **Emplacement de camping : le forfait de base comprend** l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil, ainsi qu'aux animations (en haute saison uniquement).
- **Frais de réservation** : les frais de réservation sont de 25€ par dossier pour les locations, 15€ pour les emplacements de camping.
- **Taxe de séjour** : la taxe de séjour apparaît clairement sur la facture. Les taxes de séjour sont variables selon les communes et pays. La taxe de séjour est collectée pour le compte des communes et peut être augmentée d'une taxe additionnelle départementale. Le coût de la taxe de séjour sera susceptible d'évoluer en cours d'année et pourra, de ce fait, impacter à la hausse ou à la baisse le montant total du séjour.

CONDITIONS D'ANNULATION ET D'INTERRUPTION DE SÉJOUR

- **Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive ou départ anticipé) du fait du vacancier ne pourra donner lieu à un remboursement par la direction de camping.**
- **Si une assurance a été contractée par le vacancier au moment de la réservation, il est de la responsabilité de ce dernier de déclarer le sinistre auprès de l'assureur dans le temps défini.**
- Il est rappelé qu'en application des dispositions de l'article L221-28 et suivants du Code de la Consommation, aucune des prestations proposées par le camping n'est soumise au droit de rétractation. **En conséquence, toute annulation émanant du client ne peut prétendre à un remboursement des sommes engagées, même dans les 14 jours suivant la date de la demande de réservation.**

VOTRE SÉJOUR AU CAMPING

ARRIVÉE :

- **A votre arrivée au camping vous devez obligatoirement vous présenter à l'accueil.** Il est absolument interdit d'accéder à l'espace aquatique, de s'installer sur le terrain de camping ou de camper sur le parking du camping sans enregistrement préalable auprès de la réception sur ses horaires d'ouverture, ou au bar/restaurant du camping après la fermeture le soir de la réception dans le cas d'une arrivée de passage sans réservation.
- **Lors de l'enregistrement les données enregistrées lors de la réservation seront vérifiées (nombre de participants, d'animaux, de véhicules, etc. ...).** Toute personne en supplément dans la limite de la capacité d'accueil de l'hébergement choisi, devra être déclarée à l'arrivée, sa présence pouvant entraîner une majoration. Le camping Crin Blanc se réserve également le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué, un nombre d'animaux supérieur à la limite autorisée ou encore des mineurs non accompagnés sans accord au préalable de la direction.
- **Le carnet de vaccination pour les animaux** pourra être demandé à tout moment du séjour. Les vacanciers s'engagent à ce que les vaccinations soient à jour. Les animaux ne sont pas autorisés dans l'espace aquatique et doivent être tenus en laisse dans le camping. Par respect pour les autres campeurs leurs déjections doivent être ramassées.
- **Les arrivées se font entre 16heures et 18h30 (basse saison) ou 19h (haute saison). Toute arrivée après la fermeture de la réception est considérée comme une arrivée tardive et le vacancier doit contacter le camping afin d'organiser cette arrivée** en dehors des horaires d'ouverture de la réception.
- Pour les locatifs, chaque hébergement contient tout le matériel de cuisine et de table ainsi que la literie (à l'exception des draps, et du linge de toilette sauf si inclus dans votre réservation). **Un inventaire est transmis à l'arrivée. Le locataire est tenu de le contrôler et de signaler, le jour même toute anomalie à la réception.**
Toute insatisfaction concernant l'état de propreté, ou l'état général du locatif doit être notifiée au plus tard le jour même de l'arrivée ou le lendemain matin en cas d'arrivée tardive, ceci afin de permettre d'y remédier. Aucune réclamation ne sera recevable après ce délai.
- **Si vous ne désirez pas effectuer le nettoyage de fin de séjour, vous pouvez souscrire l'option nettoyage au plus tard le lendemain de votre arrivée** (180€ pour le Grand Mistral – 100€ pour les chalets premium, la cabane Pampa et les mobil homes Roseau, 90 euros pour les autres mobil homes, les tentes Coco Sweet et la maisonnette – 50€ pour les cabanes et les tentes bivouac).
- **En cas de non présentation le jour d'arrivée prévu et d'absence de message écrit ou téléphonique,** le locatif ou l'emplacement devient disponible dans les 24 heures, et tout versement reste acquis au camping.
- **Une caution par empreinte de carte bancaire uniquement** vous sera demandée à l'arrivée. Le montant de cette caution est de :
 - 20 € pour les emplacements de camping (pour le badge de la barrière)
 - 680€ pour le Grand Mistral
 - 350€ pour les chalets premium, la cabane Pampa et les mobil homes Roseau
 - 340€ pour tous les autres mobil homes, les tentes Coco Sweet et la maisonnette
 - 230€ pour les cabanes bivouac et pour les tentes bivouac

Une empreinte bancaire est une pré-autorisation. Concrètement, le montant est mis de côté ou bloqué momentanément. L'empreinte bancaire ne peut être prise que si et seulement si la carte le permet, si le compte est suffisamment provisionné et si le plafond de retrait est suffisant. **Aucune clé ou aucun badge d'accès au camping ne pourra être remis sans cette caution. Il appartient donc au vacancier de prendre les dispositions nécessaires afin de pouvoir réaliser cette empreinte. En cas d'impossibilité, le contrat de location sera considéré comme caduc et aucun remboursement ne pourra être réclamé.**

PENDANT LE SÉJOUR :

- **Les visiteurs à la journée ne sont autorisés à pénétrer sur le camping qu'après présentation à la réception sur ses horaires d'ouverture.** Ils devront s'acquitter de la redevance visiteurs, et rester garés sur le parking d'entrée. **Ils ne peuvent avoir accès à l'espace aquatique.**
- Le restaurant du camping est ouvert aux visiteurs extérieurs sans nécessité de présentation à la réception. Le fait de se restaurer au restaurant ne donne pas droit à l'espace aquatique, réservé exclusivement aux personnes en séjour sur le camping.
- En haute saison, le port du bracelet est obligatoire. Il contribue à renforcer le contrôle aux entrées et aux sorties du camping.
- **Sur l'emplacement des mobil homes, chalets et tentes cocos, toute forme de camping (sous tente ou en véhicule aménagé) est interdite.**
- **Le branchement des véhicules électriques** n'est autorisé que sur les bornes de recharge prévues à cet effet et est **strictement interdit sur les autres branchements « classiques » dans le camping.** Les réseaux électriques n'étant pas en capacité de supporter le rechargement d'un véhicule électrique, leur branchement est un risque sévère d'incendie. **Le camping se réserve le droit d'exclusion du camping en cas de non-respect de cette règle de sécurité.**
- **L'utilisation des sanitaires collectifs est exclusivement réservée aux vacanciers ayant loué un emplacement sans sanitaires (tentes coco sweet, cabanes et tentes bivouacs ou emplacements de camping nus), sauf accord préalable de la direction.**
- **L'utilisation de l'aire de service est exclusivement réservée aux campeurs ayant loué un emplacement nu. Il est notamment interdit d'utiliser cette installation pour nettoyer son véhicule, ou de prélever de l'eau à des fins d'arrosage.**

DÉPART :

- **Les départs sur les locatifs se font avant 10 heures.** Les sols doivent être secs, le réfrigérateur décongelé, le nettoyage du locatif effectué correctement suivant les consignes affichées. Les frais éventuels de remise en état, le matériel manquant ou détérioré, seront retenus sur la caution laissée à l'arrivée par empreinte de carte bancaire. Si l'option nettoyage n'a pas été souscrite et que le locatif n'est pas laissé en parfait état de propreté, y compris la vaisselle, **une prestation de défaut de ménage sera retenue sur votre caution.**

(240€ pour le Grand Mistral – 130€ pour les chalets premium, la cabane pampa et les mobilhomes Roseau – 120€ pour les autres mobilhomes, la maisonnette et les tentes Cocos Sweet - 80€ pour les cabanes bivouac et les tentes bivouac)

- **Il ne sera pas fait d'état des lieux de sortie avec le vacancier.** C'est l'équipe de ménage qui l'effectuera une fois la location libérée. **Si un défaut de ménage est constaté, une pénalité sera retenue sur la caution et le vacancier prévenu par mail, photos à l'appui.** Dans le cas où la location est rendue dans le même état qu'à l'arrivée (ou, dans le cas d'un forfait ménage, que les consignes remises à l'arrivée ont été respectées), l'empreinte de carte bancaire sera annulée sans frais dans les 48h suivant le départ.
- **Si, à l'issue de l'état des lieux de sortie, des dégradations ou un problème nécessitent l'intervention d'un professionnel, l'empreinte de carte bancaire pourra être maintenue au-delà de 48 heures, dans l'attente de l'établissement d'un devis permettant d'évaluer le montant des frais de remise en état.**
- **Les départs sur emplacements de camping se font avant 12 heures.**
- **Si les emplacements et locatifs ne sont pas restitués dans les temps, le camping se réserve le droit de facturer une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.**

RESPONSABILITÉ ET LITIGES

- Tout client est tenu de respecter le règlement intérieur de l'établissement, affiché à la réception, il est responsable des troubles occasionnés par les personnes qui séjournent avec lui ou des visiteurs à la journée sur son emplacement. **Le non-respect caractérisé du règlement intérieur pourra entraîner l'expulsion du vacancier.**
- **Les travaux d'urgence entrepris par l'établissement, par des autorités publiques ou par un particulier à proximité et qui pourraient gêner nos clients sur le camping ne peuvent nous être reprochés.**
- **Le camping ne pourra être tenu responsable en cas de vol, incendie, événements climatiques, catastrophes naturelles, force majeure, interruptions de services fournis par des prestataires externes, ainsi que pour tout incident relevant de la responsabilité du client. Par conséquent, aucun dédommagement ne pourra être réclamé.**
- **Il est de la responsabilité du client de souscrire une assurance personnelle** couvrant :
 - Sa responsabilité civile, y compris les dommages causés à des tiers.
 - Les pertes, vols ou détériorations de ses effets personnels durant son séjour.
 - Les éventuels dommages qu'il pourrait occasionner à l'hébergement ou aux installations du camping.

Le client est invité à vérifier auprès de son assureur qu'il bénéficie bien des garanties nécessaires via son contrat d'Assurance Habitation ou une extension adaptée à son séjour. À défaut, il devra souscrire une couverture spécifique pour ces risques.

- **En cas de prêt ou de location de matériel le client demeure responsable de leur bon usage** et devra s'assurer contre les pertes, vols ou dégradations éventuelles. L'assurance du camping ne pourra en aucun cas couvrir ces incidents.
- **Les mineurs présents sur le site restent sous l'entière responsabilité de leurs parents ou représentants légaux. Cette vigilance s'applique aussi bien au sein de l'espace aquatique que dans l'ensemble du camping. Il incombe aux parents de veiller à leur sécurité et à leur surveillance en permanence.**
- **Le respect du règlement du parc aquatique est non négociable, en particulier le port d'une tenue de bain autorisée. Le non-respect caractérisé du règlement de l'espace aquatique pourra entraîner l'expulsion du vacancier.**
- **Le camping ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers, de photographies dont ils ont déclaré avoir les droits, d'informations fausses, trompeuses ou erronées qui seraient mentionnées dans les catalogues ou sur les sites des partenaires, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement.**
- **Le camping s'efforce de garantir l'exactitude des informations présentes sur son site internet. Cependant, des erreurs ou des informations erronées peuvent survenir.** Le camping se réserve donc le droit de corriger toute erreur, inexactitude ou omission, et de modifier ou mettre à jour les informations à tout moment, sans préavis. Il ne pourra pas être tenu responsable des dommages ou préjudices résultant de ces erreurs.

➤ MEDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel). A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.612-2 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir : La Société Médiation Professionnelle

<http://www.mediateur-consommation-smp.fr>

Alteritae 5 rue Salvaing 12000 Rodez

GENERAL TERMS AND CONDITIONS OF SALE

BOOKING TERMS AND CONDITIONS

- **Bookings can be made by telephone, by post or online via the website www.campingcrinblanc.fr. By making a booking, the customer acknowledges having read these General Terms and Conditions of Sale and fully and unreservedly accepts the terms and conditions set out herein.**
- **The plans and photographs of the accommodation are provided for illustrative purposes only and are not contractual.** The layout and features of the rooms may vary from one model to another. Please refer to the written description of the accommodation available on www.campingcrinblanc.fr to find out the exact layout and facilities provided in each accommodation unit.
- **A booking only becomes effective once it has been accepted by the campsite,** following receipt of the deposit and acceptance of the General Terms and Conditions of Sale and the campsite's internal rules when booking online. Bookings only become binding on Camping Crin Blanc once they have been accepted by the campsite. The campsite is free to accept or refuse a booking depending on availability and, more generally, on any circumstances that may prevent the booking from being properly fulfilled. Camping Crin Blanc offers family-oriented stays in the traditional sense, and its accommodation is specifically designed for this purpose. The campsite reserves the right to refuse any booking that is contrary to this principle or seeks to circumvent it.
- **The booking is personal and non-transferable.** Under no circumstances may you sublet or transfer your booking without the campsite's prior consent.
- A booking request without payment, or payment without a booking request, does not guarantee the booking. **If the booking deposit is not paid within four days of the booking request, or if the balance is not paid no later than 30 days before the start of the stay, the campsite reserves the right to cancel the booking and make the accommodation available for rental again.** If the balance has not been paid 30 days before arrival, the campsite may consider this to be a cancellation of the stay and apply the applicable cancellation terms.
- **Each rental unit and bivouac cabin is subject to a maximum occupancy limit, which may under no circumstances be exceeded.** A maximum of 8 people will be accepted for accommodation for 8 people, 6 people for accommodation for 6 people, and 4 people for accommodation for 4 people, etc. (including young children). A baby counts as an occupant even if they do not sleep in a bed in the accommodation.
- **Camping pitches are also subject to a maximum occupancy limit of 8 people. This limit may under no circumstances be exceeded.**
- **Minors must be accompanied by their parents or legal guardians,** or provide the campsite with parental authorisation. In such cases, minors staying at the campsite remain under the responsibility of their legal guardian.
- **One vehicle per pitch is included in the booking package.** A second vehicle (for rental accommodation only) may be permitted with the manager's approval, subject to an additional charge.
- **Dogs weighing less than 30 kg and kept on a lead are accepted subject to a fee payable at the time of booking.** Only one small pet is permitted per rental unit. Dogs belonging to restricted/categorised breeds are not accepted.
- **Group bookings:** Any booking of more than 3 accommodation units made by the same individual, or by different individuals who know each other and are travelling together for the same purpose and on the same dates, is considered a group booking. **Such bookings must therefore be requested in writing in advance at contact@campingcrinblanc.com, clearly stating the purpose of the stay. Management reserves the right to accept or refuse the booking request. Camping Crin Blanc offers family-oriented stays, and group stays must under no circumstances disturb the peace and quiet of the campsite.** Special conditions may be imposed, in particular regarding supervision, the location of the accommodation units in relation to one another, or the mandatory purchase of the "final cleaning" option.
- **Any inaccurate declaration or any change that may result in a change to the total cost of the stay shall render the contract null and void,** unless otherwise agreed by management.

The campsite and rental accommodation are open from Saturday 3 April 2027 at 4:00 p.m. to Sunday 26 September 2027 at 12:00 p.m.

PAYMENT TERMS

- **The total cost of the stay is calculated according to the rate applicable for the season.**
- **The balance must be paid one month before the arrival date.** Failing this, the booking will be cancelled and any amounts already paid will be retained by the campsite. Any booking made less than one month before the arrival date must be paid in full at the time of booking with Camping Crin Blanc (credit/debit card or bank transfer only).
- **Payment methods:** Camping Crin Blanc offers several payment methods for your booking:
 - By bank card: payments are fully secure and available for all bookings made through our website (Visa, Mastercard, etc.).
 - By bank transfer to the campsite's account:

BNP PARIBAS ARLES
IBAN: FR7630004019790001003721422
BIC: BNPAFRPPXXX

- By Chèques-Vacances: sent by registered mail to:

Camping Crin Blanc
706 route départementale 37
Petite route du Vaccarès
Saliers
13123 ALBARON / ARLES

For payment of the balance, Chèques-Vacances must be received 30 days before the start of your stay (as evidenced by the postmark).

- By Chèque-Vacances Connect, following the instructions provided on our website.
 - By cash: cash payments are only accepted with prior approval from campsite management. A pre-authorisation on a bank card for the amount to be paid in cash must be provided in return.
 - Bank cheques are not accepted.
- Upon receipt of your payment, you will receive a confirmation email.

RATES

- **The campsite reserves the right to adjust its rates** in the event of a change in the tourist tax or VAT rate. The rates charged by the campsite are subject to dynamic pricing and may therefore vary throughout the season.
- **Camping pitch: the basic package includes** a pitch for a tent, caravan or motorhome for 1 or 2 people, access to sanitary facilities and campsite amenities, as well as entertainment activities (during high season only).
- **Booking fees:** €25 per booking for rental accommodation and €15 for camping pitches.
- **Tourist tax:** the tourist tax is clearly shown on your invoice. Tourist tax rates vary depending on the municipality and country. The tourist tax is collected on behalf of the local authorities and may be increased by an additional departmental tax. The amount of tourist tax may change during the year and may therefore increase or decrease the total cost of your stay.

CANCELLATION AND INTERRUPTION OF STAY

- **Any stay interrupted or shortened at the guest's request (late arrival or early departure) will not be eligible for a refund from the campsite management.**
- **If the guest has taken out insurance at the time of booking, it is their responsibility to report any claim to their insurer within the applicable time limit.**
- Please note that, pursuant to Articles L221-28 et seq. of the French Consumer Code, none of the services offered by the campsite are subject to the statutory right of withdrawal. **Consequently, any cancellation made by the customer is not eligible for a refund of amounts paid, even if the cancellation occurs within 14 days of the booking request.**

YOUR STAY AT THE CAMPSITE

ARRIVAL

- **Upon arrival at the campsite, you must report to reception.** It is strictly forbidden to access the swimming pool area, set up on a campsite pitch or camp in the campsite car park without first registering at reception during its opening hours, or at the campsite bar/restaurant after reception has closed in the evening in the case of a walk-in arrival without a booking.
- **During check-in, the information provided at the time of booking will be checked (number of guests, pets, vehicles, etc.).** Any additional guest, within the maximum capacity of the accommodation booked, must be declared upon arrival and may result in an additional charge. Camping Crin Blanc also reserves the right to refuse access to groups or families arriving with more guests than the maximum capacity of the accommodation booked, more animals than permitted, or unaccompanied minors without prior approval from management.
- **Pet vaccination** records may be requested at any time during the stay. Guests undertake to ensure that their pets' vaccinations are up to date. Pets are not permitted in the swimming pool area and must be kept on a lead throughout the campsite. For the comfort of other guests, pet waste must be collected.
- **Arrivals are between 4:00 p.m. and 6:30 p.m. (low season) or 7:00 p.m. (high season).** Any arrival after reception has closed is considered a late arrival and the guest must contact the campsite to arrange their arrival outside reception opening hours.
- For rental accommodation, each unit includes all kitchen and tableware equipment as well as bedding (excluding bed linen and towels unless included in your booking). **An inventory will be provided upon arrival. The guest is responsible for checking it and reporting any discrepancy to reception on the same day.**

Any complaint regarding the cleanliness or general condition of the accommodation must be reported no later than on the day of arrival, or the following morning in the case of a late arrival, so that the issue can be rectified. No complaints will be accepted after this deadline.
- **If you do not wish to carry out the end-of-stay cleaning yourself, you may purchase the cleaning option no later than the day after your arrival :** €180 for the Grand Mistral; €100 for the premium chalets, Pampa Cabin and Roseau mobile homes; €90 for the other mobile homes, Coco Sweet tents and Maisonnnette; €50 for the bivouac cabins and bivouac tents.
- **If you fail to arrive on the scheduled arrival date and have not notified the campsite in writing or by telephone,** the accommodation or pitch will be made available again within 24 hours, and any amounts paid will be retained by the campsite.
- **A security deposit will be required upon arrival by bank card pre-authorisation only.** The amount of the security deposit is:
 - €20 for camping pitches (for the barrier access badge)
 - €680 for the Grand Mistral
 - €350 for the premium chalets, Pampa Cabin and Roseau mobile homes
 - €340 for all other mobile homes, Coco Sweet tents and the Maisonnnette
 - €230 for the bivouac cabins and bivouac tents

A bank card pre-authorisation is a temporary hold. In practical terms, the amount is temporarily reserved or blocked. The pre-authorisation can only be made if the card allows it, the account has sufficient available funds and the card's available limit is sufficient. **No key or campsite access badge will be provided without this security deposit. Guests are therefore responsible for making the necessary arrangements to ensure that the pre-authorisation can be completed. If this is not possible, the rental agreement will be considered null and void and no refund may be claimed.**

DURING YOUR STAY

- **Day visitors may only enter the campsite after reporting to reception during its opening hours.** They must pay the applicable visitor fee and remain parked in the entrance car park. **They do not have access to the swimming pool area.**
- The campsite restaurant is open to outside visitors, who do not need to report to reception. Dining at the restaurant does not grant access to the swimming pool area, which is exclusively reserved for guests staying at the campsite.
- During high season, wearing the campsite wristband is mandatory. This helps strengthen access control at the campsite entrances and exits.
- **Any form of camping (in a tent or adapted vehicle) is prohibited on pitches occupied by mobile homes, chalets and Coco tents.**
- **Electric vehicles may only be charged at the designated charging stations and charging from any other "standard" electrical connection on the campsite is strictly prohibited.** The campsite's electrical network is not designed to support electric vehicle charging and doing so poses a serious fire risk. **The campsite reserves the right to evict guests who fail to comply with this safety rule.**
- **Use of the communal sanitary facilities is exclusively reserved for guests who have rented a pitch without private sanitary facilities (Coco Sweet tents, cabins and bivouac tents, or standard camping pitches), unless prior approval has been granted by management.**

- Use of the service area is exclusively reserved for guests who have rented a standard camping pitch. In particular, it is prohibited to use this facility to wash vehicles or to take water for watering purposes.

DEPARTURE

- **Rental accommodation must be vacated before 10:00 a.m.** Floors must be dry, the refrigerator must be defrosted, and the accommodation must be properly cleaned according to the displayed instructions. **Any costs incurred for repairs or restoration, as well as any missing or damaged equipment, will be deducted from the security deposit provided by bank card pre-authorisation upon arrival. If the cleaning option has not been purchased and the accommodation is not left in a perfectly clean condition, including the dishes, a cleaning charge will be deducted from your security deposit:** €240 for the Grand Mistral; €130 for the premium chalets, Pampa Cabin and Roseau mobile homes; €120 for the other mobile homes, Maissonnette and Coco Sweet tents; €80 for the bivouac cabins and bivouac tents.
- **No check-out inspection will be carried out with the guest.** The cleaning team will inspect the accommodation once it has been vacated. **If insufficient cleaning is found, a charge will be deducted from the security deposit and the guest will be notified by email, with photographs provided as evidence.** If the accommodation is returned in the same condition as upon arrival (or, where a cleaning package has been purchased, the instructions provided upon arrival have been followed), the bank card pre-authorisation will be cancelled free of charge within 48 hours of departure.
- **If, following the check-out inspection, any damage or issue requires the intervention of a professional, the bank card pre-authorisation may be maintained beyond 48 hours while awaiting a quotation to assess the cost of the necessary repairs or restoration.**
- **Camping pitches must be vacated before 12:00 p.m.**
- **If the pitches or rental accommodation are not vacated on time, the campsite reserves the right to charge an additional day's stay at the current nightly rate.**

LIABILITY AND DISPUTES

- All guests are required to comply with the campsite's internal rules, displayed at reception. Guests are responsible for any disturbances caused by members of their party or day visitors on their pitch. **Serious breaches of the campsite rules may result in the guest being evicted.**
- **Emergency works carried out by the campsite, public authorities or private individuals nearby, which may cause inconvenience to guests at the campsite, shall not give rise to any claim against the campsite.**
- **The campsite shall not be held liable in the event of theft, fire, weather events, natural disasters, force majeure, interruptions to services provided by external service providers, or any incident falling under the guest's responsibility. Consequently, no compensation may be claimed.**
- **Guests are responsible for taking out their own personal insurance covering:**
 - Their civil liability, including damage caused to third parties.
 - Loss, theft or damage to their personal belongings during their stay.
 - Any damage they may cause to the accommodation or campsite facilities.

Guests are advised to check with their insurer that they have the necessary cover under their home insurance policy or through an extension appropriate to their stay. If not, they must take out specific insurance covering these risks.

- **In the event of equipment being loaned or rented, the guest remains responsible for its proper use** and must insure themselves against any loss, theft or damage. The campsite's insurance will under no circumstances cover such incidents.
- **Minors present on the premises remain entirely under the responsibility of their parents or legal representatives. This responsibility applies both within the swimming pool area and throughout the campsite. Parents are responsible for ensuring their children's safety and supervision at all times.**
- **Compliance with the swimming pool rules is mandatory, in particular regarding approved swimwear. Serious breaches of the swimming pool rules may result in the guest being evicted.**
- **The campsite cannot be held liable for photographs, or false, misleading or inaccurate information published in catalogues or on partner websites by partners or third parties who have stated that they hold the relevant rights, including photographs, descriptions, activities, leisure facilities, services and operating dates.**
- **The campsite endeavours to ensure the accuracy of the information published on its website. However, errors or inaccurate information may occur.** The campsite therefore reserves the right to correct any error, inaccuracy or omission and to modify or update information at any time without prior notice. It cannot be held liable for any damage or loss resulting from such errors.

CONSUMER MEDIATION : In the event of a dispute between the Customer and the company, the parties will endeavour to resolve the matter amicably. The Customer should submit a written complaint to the professional or, where applicable, to the professional's Customer Relations Department. If no amicable agreement can be reached, or if the professional fails to respond within a reasonable period of one (1) month, a consumer Customer within the meaning of Article L.612-2 of the French Consumer Code may, if the dispute remains unresolved, refer the matter free of charge to the competent mediator listed by the Commission for the Assessment and Monitoring of Consumer Mediation pursuant to Article L.615-1 of the French Consumer Code, namely:

La Société Médiation Professionnelle - <http://www.mediateur-consommation-smp.fr> - Alteritae
5 rue Salvaing
12000 Rodez